

INFOS PRATIQUES – 2026/2027

INSCRIPTIONS

Elles se déroulent chaque année, du 1^{er} juin au 10 juillet, puis lors du forum des associations.
Elles deviennent définitives à l'issue des 2 semaines d'essai de septembre.

TARIFS

Les frais de dossier de 10€ sont facturés à l'inscription, que celle-ci soit confirmée ou non à l'issue des essais.

Les tarifs sont calculés en fonction des activités pratiquées et des ressources du foyer

- Pour les marcoussissien·nes : un tarif indexé sur le revenu imposable et dégressif en fonction du nombre d'enfants du foyer (taux de participation, à faire calculer en septembre en mairie).
- Pour les extérieurs, un tarif unique.

Un forfait « frais de désinscription en cours d'année », correspondant au mois en cours majoré de 2 fois le tarif mensuel sera appliqué pour tous les enfants arrêtant un cours individuel en cours d'année.

Les adultes s'engagent sur l'année entière.

FACTURATION

La facturation se fait sur 9 mois d'octobre à juin.

Les cours dispensés en septembre ne génèrent aucune facturation ; ils sont d'une part considérés comme cours d'essai et d'autre part, constituent un élément compensateur dans l'éventualité de cours annulés qui ne pourraient être remplacés dans le courant de l'année.

Vous avez d'autres interrogations ? Vous pouvez...

nous appeler : 01 69 01 52 66

nous écrire : eda@marcoussis.fr

venir nous rencontrer au château des Célestins (hors vacances scolaires) :

- Lundi : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h30
- Mardi et jeudi : de 10h à 13h et de 14h à 19h30
- Mercredi : de 9h à 13h et de 14h à 19h30
- Vendredi : de 10h à 13h et de 14h à 18h
- Samedi : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

